

CONSEIL CITOYEN DE TERRE ROUGE

COMPTE RENDU : Jeudi 21 MAI 2015

ORDRE DU JOUR :

- **Préambule**
- **Collège Acteurs de quartier** : appel à candidature
- **Fonctionnement du Conseil Citoyen** :
 - **Groupe de travail "Charte"**
 - **Groupe de travail "Contrat de ville"**
 - **Renouvellement membres, périodicités des séances..**
- **Comment faire circuler l'information...**

→ Stéphanie Ravera, chef de service politique de la ville à la CAGC, informe le collectif de l'appel de M. Couaillac François qui ne souhaite plus faire partie du conseil citoyen pour des raisons personnelles.

Est abordé ensuite le fait qu'aucun commerçant du quartier n'a fait acte de candidature depuis la dernière réunion. Le docteur Marre qui va reprendre le cabinet du docteur Crassat n'est pas contre l'idée de participer mais ne s'installe qu'en novembre et demande un temps pour s'installer. Il est décidé d'attendre 15 jours de plus et ensuite, de demander la **reconnaissance du conseil citoyen par arrêté préfectoral** comme le préconise la loi.

→ Le Conseil citoyen est renouvelé tous les 2 ans mais les conseillers citoyens peuvent faire de nouveau acte de candidature (cumul dans le temps).. Il est décidé par vote à main levée que sera organisée **au moins une séance plénière par an** en laissant ouverte la possibilité d'autres réunions publiques si le besoin existe.

→ Stéphanie Ravera distribue à chacun des exemples de guide du conseiller citoyen de Bourg en Bresse, ou charte de fonctionnement de conseil citoyens d'autres territoires pour information. Il est décidé de **créer également une charte ou règlement intérieur** en comité restreint qui sera proposée pour validation au collectif lors de la prochaine réunion. Le comité se réunira le mardi 9/06/2015 de 18h à 20h à l'ESC de Terre-Rouge. Il est composé de Jean-Pierre Cambe , Christian Rouxe, Pierre Bourbonnaud, Anne Brousse et Cécile Cumer. Il est demandé aux autres membres du groupe de ne pas hésiter à apporter des idées ou propositions par mail avant la date de la rencontre pour nourrir la réflexion commune.

La question des locaux est abordée avec la possibilité d'utiliser la « Maison Mémoires du XXème Siècle » mais sur un créneau régulier afin de permettre le fonctionnement des associations qui l'utilisent.

→ La création des conseils citoyens est issue de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014. Les « **contrats de ville** » constituent le nouveau cadre contractuel qui découle de cette loi. Afin de préparer le « comité de pilotage du contrat de ville » du 16/06 à 15h, auquel la participation de 2 représentants du collège habitants du conseil citoyen sera sollicitée. C'est pourquoi, il est proposé qu'un sous-groupe de travail se mette en place à ce sujet avec Stéphanie Ravera. Il est composé de cette dernière, de Carole Cambe, de Valérie Plantié, Marie-Claude Goudal, Catherine Guillotin, Fabian Soria, Claudine Chassaing et Marie. Il se réunira le mercredi 27/05 à 19h à l'ESC de Terre-Rouge.

→ La question de la **circulation de l'information au sein du quartier** est posée. Plusieurs idées sont amenées :

- Utiliser le site Internet de la mairie de Cahors à travers l'onglet « vie des quartiers » pour informer semble une idée faisant l'unanimité
- La possibilité d'informer les habitants du quartier par le Cahors Mag notamment sur l'existence du conseil citoyen, de son rôle mais également des évènements ayant lieu sur le quartier, ...
- L'opportunité de faire intervenir un professionnel du service communication de la mairie de Cahors est validée notamment pour expliquer ce qu'il est possible de faire et quelles sont les limites ?
- La création d'une page facebook est mise en débat

Une **présentation des évènements à venir sur le quartier** est faite avec :

- Valérie Plantié présente le projet de l'école maternelle Lucien Bénac en partenariat avec Cahors Juin Jardins et tout le travail des enfants et du personnel autour de l'embellissement de l'entrée de l'école et notamment de la statue construite à la manière de Nicky de Sainte Phalle. Elle invite tout le monde à **l'inauguration de ce jardin qui aura lieu le jeudi 4 juin à 18h30** et qui sera suivi d'un apéritif
- L'espace social et citoyen de Terre-Rouge présente ses ateliers de danse contemporaine « Moments de danse » en direction des habitants du quartier et qui réunit 37 danseuses de 7 à 77 ans. Les membres du conseil citoyen sont invités **au spectacle qui aura lieu les mercredi 3 et jeudi 4 juin au théâtre de Cahors à 20h**. Est présentée également **la fête de quartier du 20/06** avec l'espace animation de l'après-midi à la manière d'une fête foraine et l'apéritif concert avec Claire Aberlenc et son groupe TRIO à partir de 19h. L'invitation faite aux structures sociales du quartier permet la participation de RERTR (préparation des amuse-bouches salées), du secours populaire sur un atelier d'animation et du service jeunesse sur des ateliers d'initiation hip hop.

→ Mme Goudal pose la question de la possibilité d'avoir dans le cadre du contrat de ville un **médiateur ou conciliateur** notamment dans concernant les problématiques de voisinage. Mme Bourrasset explique que deux adultes relais sont prévus dans le cadre du contrat de ville et que c'est une possibilité. De nouveau, la possibilité d'utiliser le site internet de la ville à travers la « vie des quartiers » est proposé pour présenter certains services à la population comme le service proximité.

→ M. Soria Fabian fait une proposition de **projet collectif de cueillette et transformation de fruits**. Il fait remarquer qu'il y a un grand nombre d'arbres fruitiers sur le quartier chez les particuliers et que beaucoup de fruits se perdent. Il propose de mettre en place une collecte par les enfants des écoles ou des structures sociales et encadrée par des adultes bien entendu. L'idée est d'aller chez les gens cueillir les fruits avec une partie qui revienne aux propriétaires et une autre partie qui pourrait être transformée par les écoles ou par RERTR pour faire par exemple des confitures. L'idée est aussi de commencer modestement avec de petits groupes de 3 à 6 enfants et d'aller plus loin petit à petit.

→ Mme Guillotin Cathy explique qu'un certain nombre de locataires des HLM font des barbecues sur leur balcon. Sachant qu'en plus d'être interdit, c'est dangereux, elle propose que **des barbecues collectifs** puissent être construits dans le quartier et utilisé par les habitants. Cela favoriserait les échanges et la convivialité. Elle aborde la thématique de l'aménagement des espaces collectifs.

Stéphanie Ravera explique alors au conseillers citoyens ce qui est prévu aujourd'hui en terme **d'aménagement des espaces extérieurs et les opportunités** que cela représente au niveau :

- De la réhabilitation du stade Pierre Ilbert
- De l'aménagement des espaces collectifs avec Lot Habitat
- De l'aménagement extérieur de l'accès aux structures socio-éducatives notamment avec l'emménagement de l'espace social et citoyen bâtiment Vialaret mais également avec la création d'un accueil de loisirs sans hébergement et les écoles.

Le CTSC informe également **d'un repas « rencontre culturelles » créole** qui aura lieu le samedi 13/06 à midi devant ses locaux avec une proposition d'animations l'après-midi. C'est une nouvelle formule. Mme Haudry souligne que les informations concernant le CTSC sont disponibles sur leur page facebook consultable par toutes et tous.

→ L'idée d'un espace central d'information, de communication est amenée. La question de savoir par qui il est porté est posée en suspens.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL CITOYEN : LUNDI 22 JUIN à 18H30 au café social du CTSC

Fin de la réunion à 22h15.